



## Traité Pessa'him

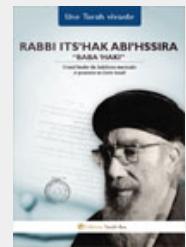
### Michna 6 - Chapitre 8

ח, א האונן, והמפקח בgal, וכן מי שהבטיחו להוציאו מבית האסורים, החולה והזקן שאינן יכולים לאכול צית--אין שוחטין עליהם; ועל כלם, אין שוחטין עליהם בפני עצמן, שלא יביאו את הפסח לידי פסול. לפיכך אם אירע בהן פסול--פטורין מלעשות פסח שני, חוץ מן המפקח בgal שהוא טמא מתחילה.

Un Onène, celui qui dégage un écoulement de pierres, un prisonnier qui a reçu la promesse d'être libéré, un malade ou une personne âgée pouvant consommer une quantité de la grosseur d'une olive, on peut procéder à leur intention à l'abattage. Dans tous ces cas, on ne peut pas faire l'abattage du Qorban Pessah exclusivement pour eux, de crainte que l'offrande de Pessah ne soit disqualifiée. C'est pourquoi, s'ils sont frappés d'une incapacité, ils sont dispensés d'offrir une deuxième offrande à Pessah Chéni, à l'exception de celui qui dégage un écoulement de pierres qui est impur dès le début.

### Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)